



Sav - remboursement d'un article défectueux

Par **Thomas**, le **08/03/2008** à **23:55**

Bonjour,

un vendeur a-t-il le droit de refuser le remboursement d'un téléviseur défectueux au motif que cette clause est précisée dans leur conditions générales de vente ?

Merci beaucoup !
Thomas